



Semaine du 4 au 10 novembre 2024

**Formation sur l'itinérance artistique et culturelle.** A l'occasion du Salon des maires et des collectivités locales, la FNCC organise une formation à l'attention des élu.es intitulée "L'itinérance artistique et culturelle, un retour en force !" le 19 novembre à Paris. Illustrée par des initiatives menées par des collectivités dans divers champs artistiques, cette formation permettra d'appréhender l'itinérance comme un puissant levier pour développer des propositions artistiques et culturelles dans les territoires – qu'ils soient urbains ou ruraux - au plus près des habitants, pour enrichir la vie locale et renforcer le lien social. Stéphanie Poiny-Toplan, maire-adjointe à la culture et au patrimoine de Saint-André et conseillère régionale de La Réunion, et Jean-Richard Lebon, conseiller à la culture de Tampon, y apporteront leurs témoignages. [Plus d'informations.](#)

**Table-ronde - Pass culture : succès et limites ?** Une première table-ronde, organisée par la FNCC au Salon des maires le mercredi 20 novembre à 10h30, aura pour thème "Pass culture : succès et limites ?". Alors que la ministre de la Culture a annoncé des adaptations du dispositif pour un meilleur accompagnement des jeunes, en vue d'une plus grande diversification des publics et des pratiques culturelles, il s'agira d'en interroger l'implantation dans les collectivités territoriales, d'évaluer ses succès et ses limites, et d'explorer des pistes d'évolution. Cette table-ronde sera animée par Jean-Philippe Lefèvre, président de la FNCC, et aura notamment pour intervenant Claude Poissenot, enseignant-chercheur à l'IUT Nancy-Charlemagne et au Centre de recherches sur les Médiations, auteur de l'[article](#) « *Qui veut la peau du Pass culture ?* ».

**Table-ronde - Censure et autocensure : quels outils et quelles solutions pour les élu.es ?** La seconde table-ronde de la FNCC, organisée le mercredi 20 novembre à 15h45, s'interrogera sur "Censure et autocensure : quels outils et quelles solutions pour les élu.es ?". Alors que vient d'être publié le rapport de la mission sénatoriale sur le volet "création" de la loi LCAP, ce temps d'échange permettra de poser les jalons d'une boîte à outils à destination des élu.es pour renforcer les liens et le soutien entre les politiques culturelles territoriales et le secteur de la création artistique. Cette table-ronde sera animée par Alexie Lorca, adjointe au maire de Montreuil et vice-présidente de la FNCC, avec les interventions de Benoît Careil, adjoint au maire de Rennes et vice-président de la FNCC et de Claire de Causans, adjointe au maire d'Arles et vice-présidente de la FNCC.

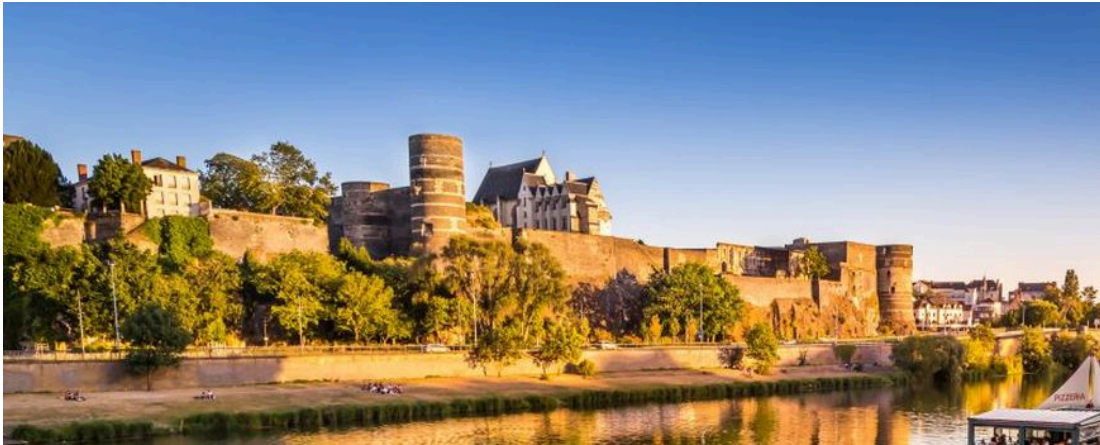


**28 recommandations sénatoriales pour améliorer la mise en œuvre du volet "création" de la loi LCAP.** La mission d'information sénatoriale composée de Sylvie Robert, Else Joseph et Monique de Marco, et consacrée à l'évaluation du volet "création" de la loi LCAP, a déposé son [rapport](#) le 6 novembre. Les sénatrices formulent 28 recommandations visant « *d'une part, à améliorer et mieux appliquer la loi LCAP, d'autre part, à contribuer à une prise de conscience générale sur la nécessité de replacer la création artistique au cœur des politiques publiques culturelles* ». Si le rapport réaffirme l'importance de la loi comme texte structurant et porteur d'avancées, il

alerte notamment sur « *l'inquiétante remise en cause [...] des libertés de création et de diffusion* » et propose, entre autres, d'agir au niveau des territoires, des DRAC et du budget de l'Etat pour soutenir au mieux la création artistique.

**Le gouvernement revient sur sa mesure concernant les radios associatives locales.** Le gouvernement avait annoncé, dans son projet de loi de finances 2025, une réduction de 30% du Fonds de soutien à l'expression radiophonique (FSER) qui avait suscité de vives inquiétudes de la part des radios associatives locales ainsi que de certains élu.es. Jérémie Patrier-Leitus, député Horizons & Indépendants et rapporteur pour avis du programme "Patrimoines", avait notamment fait savoir lors de son audition par le Bureau de la FNCC qu'un amendement serait porté pour faire annuler cette réduction du FSER. Le 29 octobre, le ministre chargé du Budget et des Comptes publics a déclaré, au cours de la session de questions au gouvernement : « *Nous suivrons la proposition qui a été faite de façon très transpartisane [...] à savoir remonter les crédits à la hauteur de l'année 2024* ». [Plus d'informations.](#)

**France. Patrimoines et Territoires d'exception : une association et un manifeste.** L'Association France. Patrimoines et Territoires d'exception réunit 7 associations de collectivités patrimoniales que sont : la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, les Plus Beaux Détours de France, les Plus Beaux Villages de France, Petites Cités de Caractère de France, Réseaux des Grands Sites de France, Sites et Cités Remarquables de France et Villes et Métiers d'Art (*photo ©Angers*). Ce regroupement lance « *un appel fort à travers un manifeste commun, visant à repenser de manière ambitieuse la politique nationale des patrimoines* » qui repose sur une politique publique transversale au service des territoires, des patrimoines vivants aux cœurs des usages contemporains, une valorisation des patrimoines pour un développement durable et un appel à la coopération entre acteurs privés et publics. [Plus d'informations.](#)



**Rennes : un deuxième musée des beaux-arts au plus près des habitants.** Un second musée des beaux-arts doit ouvrir ses portes, début 2025, dans le quartier prioritaire Maurepas-Gros Chêne de la ville de Rennes. Cette nouvelle structure est un des piliers du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU) et doit venir compléter l'offre culturelle du quartier. Localisé dans un immeuble de logements sociaux, il « *est une façon de repenser la ville, d'enrichir les fonctions d'un bâtiment (logement, culture) et de valoriser un patrimoine architectural hérité de la modernité* ». L'objectif est d'impliquer tous les acteurs dans la vie de cette structure en proposant notamment une exposition par an coconstruite avec les habitants et en cherchant « *à créer des synergies avec la bibliothèque de quartier repositionnée au cœur du centre commercial* ». [Plus d'informations.](#)

**Festival international de marionnette à Tournefeuille et dans le Midi Toulousain.** Marionnetissimo, le festival international de marionnette et de formes animées, se tiendra du 19 au 24 novembre 2024 avec une programmation riche et diverse à Tournefeuille et dans le Midi Toulousain, notamment à Toulouse, Blagnac, Castanet-Tolosan, Martres-Tolosane... Sur ces 6 jours de spectacles, tous publics, sont prévues plus de soixante représentations. Des « *à côtés* » permettront également la mise en avant des pratiques amateurs, d'expositions ou encore des Impromptus, le « *off* » du festival. Dominique Fouchier, maire de Tournefeuille et Murielle Thomas, adjointe à la Culture, se disent « *fiers d'héberger [le festival] sur leur territoire* » car « *la marionnette permet une grande diversité de formes artistiques, pour tous les âges* ». [Plus d'informations.](#)





## Culture et ruralité

**Gurgy (89) : résidence de création hors les murs.** La commune de Gurgy clôture cette semaine un appel à résidence hors les murs qui encourage les artistes à créer et à exposer leurs œuvres en extérieur. La commune accueille des artistes dans son espace culturel depuis 2017 pour « *mettre en valeur le patrimoine naturel et culturel de Gurgy* ». C'est depuis 2021 que la résidence a pris cette forme décloisonnée pour « *rendre l'art plus accessible aux yeux de tous, et parfois même [pour] impliquer directement les observateurs qui peuvent échanger avec l'artiste ou participer à la construction de l'œuvre* ». Cette initiative rejoint l'engagement de la commune dans le développement de la culture pour tous qui avait donné lieu à l'ouverture en 2012 d'un Espace culturel qui propose une grande diversité d'esthétiques. [Plus d'informations.](#)

**Melle (79) : clôture des "Dimanches de caractère".** Le 29 octobre, la tournée des "Dimanches de caractères" en Nouvelle-Aquitaine s'est clôturée dans la commune de Melle. Ce programme, initiée par les Petites Cités de Caractère de la Sarthe en 2007 et repris cette année par le réseau de la Nouvelle-Aquitaine, se construit autour « *de visites insolites qui font découvrir les communes de façon vivante à travers la voix de celles et ceux qui y vivent, en dehors de la saison estivale* ». A Melle, cette visite était accompagnée de la Compagnie Mastock au fil de saynètes « *participatives, interactives et joyeusement gesticulées & décalées* » (photo ©Mastock Didier Darrigrand) et s'est terminée par une dégustation de produits locaux. [Plus d'informations.](#)



## Agenda

### Lundi 18 novembre 2024 en ligne

- Audition dans le cadre des auditions budgétaires sur les crédits relatifs à la "Création" et à la "Transmission des savoirs et démocratisation de la culture" du Projet de Loi de Finances pour 2025 - organisée par le Sénat

### Du mardi 19 au jeudi 21 novembre 2024 à Paris

- Salon des maires et des collectivités locales
- Conseil d'administration de la FNCC (mardi 19 novembre)

81 Rue de la Tour 42000 Saint-Etienne

Tél : 04 77 41 78 71

[www.fncc.fr](http://www.fncc.fr) - [contact@fncc.fr](mailto:contact@fncc.fr)



Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

[Se désinscrire](#)

© 2024 FNCC